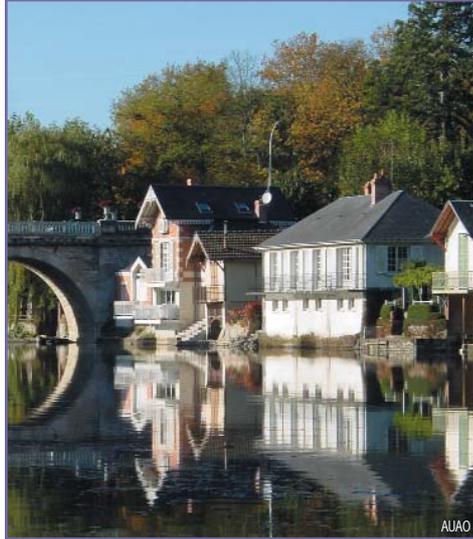


le
l
o
i
r
e
t

La Venise du Loiret



Dans le secteur central du Loiret, sur le lac, se déploie une architecture au ras de l'eau, héritage de la belle époque et des guinguettes. En rive nord, face aux parcs des châteaux qui descendent en pente douce vers la rivière (la Quétonnière, Bel Air, Bellevue, Villebourgeon) un paysage miniature est installé sur le parcellaire agricole "en lanière", héritier des activités agricoles où chacun avait sa bande de terrain en accès sur le Loiret.

Cette contrainte dicta la façon de construire : les gares à bateau en sont l'exemple le plus vivant et le plus typique qui nous soit parvenu.

Vu de l'eau, ce front bâti est rythmé par les façades primitives, et en fond de parcelles par des extensions plus récentes ou contemporaines, agrémenté de terrasses, de balustrades. Les volumes, les matériaux, la fantaisie des détails, l'abondance des ornements et frises de bois découpés sous les rives des toitures et les voûtes du garage à bateau, créent une harmonie qu'il faut entretenir, respecter, et interpréter à bon escient en cas de rénovation ou d'extension.

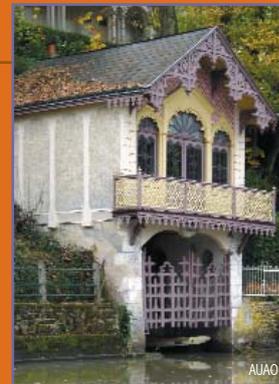
Frises, festonnage, bordures : un air de vacances...

Les boiseries découpées qui enveloppent les lignes de la construction, les balustrades, ou les toitures furent très en vogue dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, et jusqu'à la guerre de 1914.

De Biarritz à Deauville, du Touquet à Vichy, ces ornements étaient associés aux lieux de villégiature, et aux stations balnéaires ou thermales.

Par nature fragiles ils ont souvent été sacrifiés pour simplifier l'entretien, ou remplacés par des supports fantaisistes.

Leur préservation ou leur remplacement, garantit le maintien de "l'ambiance XIX^{ème} balnéaire" du secteur du lac qui s'étend de part et d'autre du pont Leclerc, et qui marque également l'ensemble du bâti le long du sentier des prés.



Implantation des constructions nouvelles

Ces dernières doivent préserver l'implantation et la volumétrie de l'habitat traditionnel. Ainsi, les extensions veilleront à s'adapter au module pré-existant dans la recherche des formes, les pentes de toit, le traitement final (style, couleurs, décors...



Un paysage lacustre en miniature

La combinaison de villas, de gares à bateaux et de terrasses sur fonds d'arbres de hautes tiges accentuent les contrastes.



Boisement, végétation : Inventorier, préserver, replanter

L'harmonie des formes, les superstructures végétales qui tranchent avec la modestie du volume bâti flottant sur l'eau participent à un équilibre que l'on souhaiterait éternel mais qui nécessite un suivi précis et rigoureux de la végétation concernée.



Clôture côté rivière

Au choix : murs de soutènement, murets, perrés, gardes-corps, etc.

On utilisera des traitements et des matériaux divers et variés : mur de pierres appareillées, de moellons grossièrement assisés, mur en brique sur soubassement béton, garde-corps métallique décoré, en ferronnerie ouvragée, en pierre de taille, barreau simple en bois ou en métal, etc.

A retenir

La gare à bateau : symbole d'architecture locale

Existant :

- Volumes modestes (un rez de chaussée surélevé en présence d'une gare à bateau, ou un étage avec combles)
- Toit en saillie prononcée
- Balcon au dessus de l'eau, terrasse attenante
- Qualité et inventivité des décorations
- Maçonnerie mêlant pans de bois, briques, pierre calcaire taillée, ou en maçonnerie enduite

Préconisations :

- Respecter la volumétrie et les pentes de toiture
- Maintenir le parti décoratif (balustrades - festonnage...)
- Conserver l'harmonie des couleurs (boiseries, balustrades, volets)
- Exclure les matériaux inappropriés (volets plastiques, PVC) ou les ravalements "modernes" (peintures sur façades anciennes notamment)